



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement de bornes électriques en Charente-Maritime

Question écrite n° 43043

Texte de la question

M. Raphaël Gérard attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le faible déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques dans le sud de la Charente-Maritime. Dans un marché en pleine mutation, le nombre d'immatriculations de véhicules électriques connaît une nette progression qui contribue à modifier en profondeur la composition du parc automobile français. Cette dynamique est observable à l'échelle départementale en Charente-Maritime, où la vente de véhicules électriques a augmenté de près de 25 % entre 2017 et 2020. Pour autant, le manque de bornes pèse sur la mobilité des concitoyens et l'attractivité touristique du territoire. Sept bornes ont été installées entre 2017 et le début de l'année 2020 sur les 114 initialement prévues. Pour lever ces freins et accompagner cette transition, le Gouvernement a annoncé une série de mesures visant à accélérer le déploiement des bornes de recharge en France. Plusieurs appels à projets pour des bornes ultrarapides doivent être lancés dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 » à hauteur de 300 millions d'euros. Conscient des attentes des habitants, des propriétaires de résidences secondaires mais aussi des touristes qui sont de plus en plus friands de ce type de véhicules propres, il l'interroge sur les leviers mis à la disposition des collectivités et des porteurs de projets pour pallier le manque d'équipements et poser les conditions d'une transition écologique réussie en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Gérard](#)

Circonscription : Charente-Maritime (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43043

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8813

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)